

**27 juillet 2009 - Communiqué de la Fédération CGT des Services publics et de son collectif Culture**

## **Les bibliothèques seraient-elles le point d'entrée pour la généralisation de l'ouverture des services publics le dimanche ?**

Lors de son congrès annuel, l'Association des Bibliothécaires Français appelait de ses vœux une loi encadrant le fonctionnement des bibliothèques. La Fédération CGT des Services publics et son Collectif Culture tiennent à appuyer la volonté affichée d'étendre la gratuité d'accès aux bibliothèques, garant effectivement de l'égalité républicaine et outil indispensable à l'émancipation des citoyens.

Par contre, nous nous opposons fermement au principe d'ouverture dominicale.

Le repos du dimanche n'est pas un jour comme un autre, il est le fruit des luttes sociales qui ont construit notre présent. Seul jour de repos commun, il reste le lien indispensable entre les citoyens. Le travail dominical doit rester une exception, nous nous étonnons que l'ABF emboîte le pas du gouvernement libéral qui cherche par tous les moyens à casser les réglementations du travail acquises de hautes luttes.

Lors des échanges sur la défunte liste biblio-fr, de nombreux arguments ont été avancés pour dénoncer l'ouverture dominicale des bibliothèques quand bien peu d'arguments y étaient favorables. Le plus souvent, les défenseurs de l'ouverture dominicale s'appuient sur le fait que les bibliothèques seraient ainsi susceptibles d'attirer de nouveaux publics, notamment des classes populaires. Tout le monde connaît la réalité des publics des bibliothèques : globalement ce sont

les fractions les plus diplômées, les gros consommateurs culturels qui les fréquentent. Nous partageons évidemment cette préoccupation de faire des bibliothèques des lieux ouverts à ceux et celles qui en ont réellement besoin. Il n'est pas sûr que l'ouverture du dimanche soit une réponse à cet enjeu, comme le montre l'étude de Laurent LESNARD, présentée au congrès de l'ABF de 2006 (<http://www.abf.asso.fr/IMG/doc/laurent%20lesnard.doc>).

De la même façon, une enquête du CREDOC sur l'ouverture dominicale des commerces (<http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C246.pdf>) montre qu'il ne s'agit pas d'une attente des citoyens et que ce type d'ouverture n'augmente en rien la fréquentation mais la concentre sur le dimanche.

De plus un sondage Viavoice pour le quotidien *Libération* du mardi 7 juillet montre que 55% des français sont contre le travail dominical, 86% des personnes interrogées estiment que le dimanche est «un jour fondamental pour la \*vie de famille\*» et 85% qu'il «doit rester un jour de \*repos\* pour le plus grand nombre».

La bibliothèque est-elle un lieu identique à un théâtre ou un musée ? Bien sûr que non ! Ce qu'offre la bibliothèque est transportable, notre public gardera donc le dimanche pour écouter, lire et regarder les documents qu'il aura empruntés dans la semaine.

Quel est le but de cette proposition ? Augmenter le nombre de personnes fréquentant les bibliothèques, alors que dans le même temps, la plupart d'entre elles ouvrent des services à distance ? Quelle offre véritablement innovante serait mise en place par cette ouverture ? S'agit-il d'autre chose que d'heures de prêt supplémentaires ? N'est-il pas préférable d'envisager une augmentation du nombre d'agents statutaires dans les bibliothèques en place ce qui permettrait de développer la mise en valeur des fonds et donc de rendre les bibliothèques plus attractives.

Les bibliothèques seraient-elles le point d'entrée pour la généralisation de l'ouverture des services publics le dimanche ? Nous ne pouvons ignorer qu'une telle évolution se fait dans un contexte largement défavorable aux droits des salarié-e-s : l'ouverture des bibliothèques le dimanche n'est qu'une pierre de plus dans la remise en cause du code du travail et du statut de la fonction publique. Les projets du gouvernement en place ne nous laissent aucun doute là-dessus : le dimanche doit devenir un jour travaillé comme les autres, ce qui réduit à néant tous les arguments sur la « meilleure » rémunération liée au travail dominical : quand une majorité de salarié-

e-s (du public ou du privé) travaillera le dimanche, toute majoration des heures sera évidemment hors de propos.

Nous pensons que d'autres voies sont possibles comme la multiplication des lieux de proximité, la gratuité d'accès, la multiplication des services à domicile, une réflexion profonde et paritaire sur les horaires ... mesures qui favoriseraient réellement l'accès à la culture pour tous et partout. Nous refusons que le débat sur l'ouverture du dimanche soit l'occasion de culpabiliser les agents qui le refusent, au nom de la démocratisation culturelle. Ceux qui s'y opposent seraient des privilégiés, sans conscience professionnelle puisque refusant de s'ouvrir au plus grand nombre, et des « conservateurs » ne percevant pas là l'enjeu de la modernisation du service public.

Si nous appelons aussi à l'élaboration d'une loi sur les bibliothèques, nous voulons que celle-ci soit une véritable reconnaissance de leur rôle dans l'éducation culturelle et populaire, le soutien aux artistes et à la pratique artistique et non pas une entrave à la constitution et à la mise à disposition de nos fonds ou une casse des droits des salariés.

**Contre la généralisation du Travail du dimanche  
l'exigence du retrait de la loi grandit**

**Signez la pétition en ligne !  
[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)**